

*Bénédicte Amsellem-Ossipow, 42 avenue Peschier, 1206 Genève*

<b>Service du Conseil municipal</b>	
<b>22 SEP. 2022</b>	
Décision :	Traité par :

1205 Genève A-Post PP



98.01.028614.00000433

**Conseil municipal de la Ville de Genève**

**Présidence et bureau**

**Service du Conseil municipale**

Rue de la Coulouvrenières 44

1204 Genève

Genève le 21 septembre 2022

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs les membres du bureau,

Mesdames, Messieurs les membres du Conseil administratif,

Mesdames et Messieurs les membres du service de Conseil municipal,

Chers collègues,

C'est avec un pincement au cœur que je vous annonce mon retrait de présent délibératif, avec effet au 4 octobre 2022, non sans préciser que c'est avec grand intérêt et plaisir que j'y ai siégé.

Comme nombre de celles et ceux qui l'ont fait avant moi, je souligne tout d'abord que les horaires du présent conseil sont difficiles à concilier avec des charges professionnelles et familiales.

La vie étant faite de choix, je tire la conséquence de la fatigue induite par cet horaire, ce d'autant que je m'engage dans la campagne pour les élections au Grand-Conseil du printemps 2023.

Je me retire toutefois avec la sérénité de savoir que ma successeure est une personne de valeur, à savoir Madame Hanumsha Qerkini, que certaines et certains d'entre vous connaissent déjà celle-ci ayant siégé au sein du présent délibératif lors de la précédente législature.

Je saisis l'occasion pour saluer le respect réciproque et les discussions constructives que j'ai constatés dans les commissions dans lesquelles j'ai siégé, soit la commission des sports et celle du logement.

Comme également déjà relevé par d'autres, je déplore que parfois il n'en soit pas de même dans le cadre des plénières. En tant qu'élu.es nous nous devons à un comportement exemplaire, en particulier dans l'exercice de nos fonctions. Or il m'a semblé parfois avoir assisté, au sein de cette enceinte, à de stériles gesticulations ne faisant que très peu avancer les projets et objets d'un ordre du jour surchargé.

Une certaine sobriété dans l'exercice du mandat électif serait plus efficace et plus respectueuse du corps électoral.

Malgré tout je reste convaincue que la quasi-totalité de celles et ceux qui siègent dans ce délibératif ont comme objectif sincère d'œuvrer pour le bien de la communauté et y consacrent du temps, des compétences et de l'énergie.

Je souhaite dès lors à toutes et à tous de continuer à œuvrer au mieux pour la chose publique.

Bénédicte Amsellem-Ossipow